par la tuyau de la cheminée du magasin au rez-de-chaussée, on ignore.

Ce commencement d'incendie a été éteint presque aussitôt à l'aide de quelques seaux d'eau, par la ménagère et ses enfants.

Les pertes sont évaluées à 1000 fr. environ et sont couvertes par des assurances.

Cheval emballé. — Hier, vers 7 heures du soir la voiture de M. Catalens-Gallier, boucher, rue Vauquelin, revenant de Fives, lorsque place de Bouvines le cheval s'emballa.

Il courut au galop la rue Saint-Gabriel et à la hauteur de la rue Vauquelin, le cheval voulut tourner pour sortir à son écurie, il alla se frapper contre le mur de la camp-gne de M. Cazeneuve et fut tué sur le coup et la voiture mise en mille pièces.

Heureusement M. Catalens, précipité sur le pavé put se relever sain et sauf.

Bête de carreaux. — Célestin Wuillemot, 47 ans, hébergeur rue Auguste Bonte, 21, s'est avisé de briser des carreaux à la façade de l'estaminet portant le n° 3, rue du Sacrifice, dans la nuit de jeudi à vendredi et ce avec son parapluie.

Procès-verbal lui a été dressé.

Le cabaretière chez laquelle il a commis ces dégâts est Mlle Dupriez, qu'il était connus précédemment et qui refusait de le recevoir.

LE NORD

Hellemmes. — Hier vers onze heures du matin, une femme encore jeune, mise comme une bohémienne, cherchait à se faire donner chez plusieurs commerçantes, dites-femmes, la monnaie d'une pièce de vingt francs fausse.

La garde-champêtre fut averti et l'émettrice de fausse monnaie prise en flagrant délit.

Conduite tout d'abord au dépôt de la Mairie elle a été, par la gendarmerie dirigée sur la Maison d'arrêt de Lille.

La Madeleine. — Mercredi, le brigadier Saint-Léger et le garde Fatou rencontrèrent, rue de Lille, un individu conduisant une bataille de bouteilles de bière, litres et demi-litres en étain, toute une série de petites machines, chaufferettes en émaillé, tuyaux en plomb, etc. Ses allures ayant paru suspectes, ils l'invitèrent pour quelques jours d'hôtel à venir et on l'a conduisait son chargement. Ses réponses contradictoires firent que les agents le conduisirent au poste.

Cet individu qui a déclaré se nommer Wattel, avoue qu'il conduisait ces objets pour le compte d'un Eleur Graux qui se trouvait à l'estaminet Duprez et dont il donne le signalement. Peu d'instants après, Graux, arrêté par les gendarmes alors qu'il cheminait, était à sous amené, menottes aux poignets, au cabinet du commissaire de police, où M. Bernard l'attendait pour l'entendre, le trouva porteur d'une nombreuse correspondance : on découvrit également un mandat d'une valeur atteignant plus-leurs centaines de francs aux noms de quelques grandes maisons de commerce de Lille et de Roubaix-Tourcoing.

Au cours de l'interrogatoire que leur eut subir M. Renard, ces individus ont donné différents noms. Plusieurs adresses ont été relevées sur la correspondance que portait Charles Graux.

Ces deux individus, d'après les indications relevées sur cette correspondance, feraient partie d'une bande qui opérerait, en ce jour de La Madeleine, à Lille et à Roubaix, et, de plus, il a été impossible de savoir d'où ils venaient.

Charles Graux a déjà subi une condamnation à plusieurs années de prison et quelques-unes des lettres trouvées sur lui sont des plus compromettantes. Elles ont été remises au Parquet de Lille.

Ces deux individus ont été conduits jeudi après-midi à la maison d'arrêt.

DOUAI

Accident. — Mercredi soir, M. Delsye Alphonse, 51 ans, journalier, sans domicile, voyageur indigent de passage à Douai, a fait une chute rue des Prêtres et s'est blessé au genou.

Cet homme ayant passé la nuit au chauffoir municipal, à la suite de cet accident, n'a pu continuer sa route.

M. le docteur Faucheux l'a fait admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Mendicité. — Dudre Prudence Virginie, 55 ans, couturière, sans domicile, inculpée de vagabondage et mendicité et Venet Julien Emile, 32 ans, marchand ambulant, sans domicile, inculpé de mendicité et d'outrage à agents, ont été arrêtés.

VALENCIENNES

Enfant décapité à Onnaing

Mercredi après midi, vers une heure et demie, le jeune Alfred Finet, 3 ans 1/2 a été décapité dans les circonstances suivantes :

Envoyé au débit de tabac par ses parents, il eut le malheureux idée de s'amuser à faire des renversements sur une voiture de marchand de beurre, dételée et remisée sur les deux chambrières de derrière, en face de la maison de M. Marage, marchand boucher, sur la Grand'Route.

Par suite de ces mouvements, les chambrières dévirent et le pauvre petit tomba. La voiture, en tombant, lui trancha la tête, qui ne tenait plus que par des fragments.

La mort fut instantanée et M. le docteur Mochet a constaté le décès.

Ce sont des voisins qui relevèrent le petit cadavre et le portèrent chez les malheureux parents dont le désespoir est inénarrable.

AVESNES

Marolles. — M. Charles Sneur, chef de l'harmonie d'Annœlle (Seine-Inférieure) est nommé directeur de la fanfare municipale de Marolles.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Courrières. — Mercredi, 10 janvier dernier, entre 5 et 7 heures du soir une tentative de vol a été commise au préjudice du sieur Florimond Ribeaucourt, marchand d'étoffes, rue des Vaches, en cette commune.

Pour opérer ce vol les coupables, au nombre et une femme, ont été aperçus par les passants circulant en face de la demeure du dit Ribeaucourt, enlevèrent de la voiture du marchand foulin, placée sous la porte-cochère ne fermant que par un côté.

Les voleurs jusqu'ici restés inconnus avaient déjà enlevé plusieurs balles de drap qui ont été retrouvées dans un jardin situé en face de la maison du sieur Ribeaucourt. Jardin renfermé par une palissade brisée. La gendarmerie de Carvin a ouvert une enquête pour découvrir les coupables.

UNE AGRESSION A LIEVIN

Une violente agression s'est produite le jour de paie, dans la rue Faidherbe, en face le cabaret dit Quatre-Vingt.

Le nommé Alexandre Vieaux, regagnait paisiblement son domicile lorsqu'il fut assailli par trois individus qu'il prétend avoir pu saisir avec lequel ils venaient d'avoir une discussion, lui portèrent des coups violents. Dans la bagarre le malheureux Vieaux eut la jambe droite fracturée d'un coup de pied.

Après une minutieuse enquête, la gend. marie a découvert l'un des principaux coupables. Il habite la cité Jeanne d'Arc, fosse n° 9 de Lens.

Liévin. — La gendarmerie a dressé procès-verbal à la charge du nommé Guisset Armand, sujet Belge, cabaretier à Liévin, pour coups et blessures au sieur Choinels Arthur, ouvrier mineur rue du Quatre Septembre.

SAINT-OMER

Le nouveau sous-préfet. — A propos de M. Seignouret, notre nouveau sous-préfet, nommé en remplacement de M. Lon, chef de cabinet de M. Jonnart.

Voici ce que nous lisons dans la *Petite Gironde* :

Nous apprenons avec un vive vif plaisir la nomination de M. Ernest Seignouret, sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, aux fonct ons de sous-préfet de St-Omer (Pas-de-Calais).

Ancien élève du lycée de Bordeaux, licencié en droit, M. Seignouret fut successivement chef de cabinet du préfet de la Gironde, sous l'administration de M.M. Decrais et Doniol ; depuis 1885, secrétaire-général de la Lozère, des Pyrénées, de l'Ariège et de l'Aveyron ; élu à la deuxième classe personnelle en 1888 et à la première en 1889, il collabore depuis plusieurs années à la *Revue générale d'administration* et a reçu les palmes d'officier de l'instruction publique.

Nous félicitons sincèrement de son avancement notre sympathique compatriote.

Sept soldats disparus à Aire

On parlait beaucoup hier à Aire d'une enquête faite par la police et la gendarmerie, et les racontars allaient leur train.

Voici ce qui se disait :

Le matin, sept cavaliers du 22e dragons, sous-officiers compris, ont, n'avisant point repas au quartier ; on craignait qu'il ne leur fut arrivé quelque accident.

Espérons que ce ne sera le lorsque à un incident en matière de discipline militaire, et qu'on n'aura pas de malheur à déplorer.

Fléchin. — *Arrestation.* — La gendarmerie a mis en état d'arrestation, pour non paiement de condamnation, Jean-Baptiste Marc Ed. 25 ans, Schlinder Hangi-Louis, 29 ans, journalier à Fléchin.

CALAIS

BRIGADIER DE DOUANES NOYÉ

La nuit dernière, vers 3 h. 45 du matin, le sous-br gadier de douane Daré Amédée, qui, l'un des surveillants de la machinerie pour le gaz maritime, pour rentrer à la caserne, lorsque pour raccourcir il prit, il traversa le bassin sur une échelle.

Mais en voulant sauter sur le quai, le malheureux glissa et tomba à l'eau, aussitôt que l'on s'aperçut de son absence on se mit à le chercher et vers 9 heures son corps était retiré du bassin.

M. Daré est âgé de 33 ans, il laisse une jeune veuve et un enfant de 4 ans. Ses obsèques auront lieu le 15 courant, rue Saint-Audinghem canton de Marquise.

Vagabondage. — Jeudi soir, vers 10 heures 1/2, deux individus en état d'ivresse sont entrés au café Dubois, rue Neuve, 34, et sur le refus de leur servir à boire, ont insulté le cafetier et brisé trois carreaux de la vitrine, puis ont pris la fuite.

Une spécialité. — Lamour Sté-hanie, dont nous avons relaté l'arrestation pour vol d'un chien, a reconnu être également l'auteur des vols de 4 vases et d'une pelle à feu, à l'église Notre-Dame.

Vols. — M. Jacques Ségard, charpentier-aux Batiques, a été victime d'un vol d'une scie et de 10 mètres de chaîne dans son bateau amarré dans le bassin des Chasses.

Les Trois poules et un coq ont été dérobés à Mme Dubruisin, rue Alexandre Dumas.

AUX PERSONNES PRÉVOYANTES !

Il est avéré maintenant que la grippe n'a pas été plus fréquente cette année que les autres années. Il est avéré que l'emploi régulier et journalier du Sirop et des Pilules du Docteur Rocher a préservé de la grippe et de l'influenza, et que les malades qui en ont fait usage ont été guéris rapidement.

Le Sirop et les Pilules du Docteur Rocher sont en vente partout.

LES ENVIEUX-TRILLES

n'évite pas l'INFLUENZA, cette maladie qui depuis quelques années a fait de si nombreuses victimes.

DANS TOUS LES CAFÉS
Exiger l'étiquette sur la bouteille.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 12 Janvier 1894

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

LILLE

Une voleuse. — La femme Julienne Wicke, cabaretière de la rue Neuve, demeurant chez M. Delaforge, cabaretier rue de la Monnaie, 59, où elle était employée à la journée, Julienne Wicke, 9 Faide l'une chef ouvrit le secrétaire de son patron, vola des deux reprises différentes une somme de six cent francs.

Lorsque, soupçonnée, la police fit une perquisition à son domicile, elle ne trouva plus que 300 francs.

La prévenue dit avoir dépensé le reste en achats de vêtements.

Ses antécédents sont très mauvais ; aussi le tribunal la condamne à 1 an de prison.

ARMENTIERES

Douaniers et fraudeurs. — Dans le courant de novembre dernier le douanier Nuite, voulant arrêter les nommés Fourrin, 15 ans, et Desmettre, 26 ans, au moment où ils passaient la frontière avec une charge de poivre, ceux-ci se jetèrent sur lui et le renversèrent de coups. Puis ils prirent la fuite.

Le malheureux douanier à la suite de ses blessures subit une incapacité de travail de 21 jours.

Fourrin et Desmettre furent arrêtés et tous deux comparaissaient hier en correctionnelle.

Ils cherchent à atténuer les charges qui pèsent sur eux et disent que le douanier s'est blessé en tombant. M. Chirik défend les prévenus.

Comme Fourrin est mineur de 16 ans, le tribunal ou onne qu'il sera remis à ses parents, mais il condamne Desmettre à six mois de prison et chacun des prévenus à deux fois cinquante francs d'amende.

Me COURANT.

Cour d'Assises de la Somme

Audience du 13 janvier

Une affaire d'avortement

La cour d'assises de la Somme vient de juger une affaire qui a eu un certain retentissement. Il s'agit d'un avortement commis il y a dix ans. Le principal accusé était un commissaire de police, Xavier Leroy, âgé de 37 ans, exerçant ses fonctions il y a un mois encore à Trouville.

Xavier Leroy, ancien élève d'Association académique à Amiens, épouse il y a onze ans, une demoiselle Félicie Pruvost, âgée de 17 ans, dont la mère tenait un restaurant à Amiens, place de l'Hôtel de Ville.

Félicie Pruvost, qui s'était mariée contre ses désirs, la connaissant, ses relations après son mariage, avec un sieur Bar-R., étudiant en médecine, accouche d'un enfant. Le lendemain, elle fait Pas-de-Calais. Trois mois plus tard, une bonne congédiée, dévoile les relations. Leroy pardonna et conduisit sa femme à Bétheniers, chez son père.

Là, la femme Leroy avoue à son mari qu'elle était enceinte des œuvres de son amant. Leroy consulte deux médecins de Bétheniers et leur demanda de pratiquer l'avortement. La sage-femme donna à Leroy l'adresse d'une sage-femme de Paris, praticienne fameuse, et quatre jours plus tard, moyennant la somme de 500 francs, la femme Delmont, sage-femme à Paris, 207, rue St-Maur, opérait l'avortement.

Le soir même, la femme Leroy écrivit à son amant B... et lui racontait l'opération dont elle venait d'être l'objet. B... vint à Paris en compagnie d'un jeune C..., pharm cien à L. (Pas-de-Calais), et le soir même ils passaient avec la femme Leroy et sa maîtresse.

Plusieurs mois après, Leroy était nommé commissaire de police à Carentan (Manche). Sa femme l'y suivit. Peu de temps après, Leroy se marie, Hubert Bouchet, la dénonce à la police. Une instruction fut ouverte, suivie presque aussitôt d'une ordonnance de non lieu.

Possédant des preuves de culpabilité de la femme Leroy, Boucher renoua avec elle ses relations.

Nommé plus tard commissaire de police à Trouville, Leroy put mettre la main sur la correspondance amoureuse de sa femme. Il l'utilisa pour obtenir le divorce. Libre, la femme Leroy rejoignit B... et lui demanda de lui donner son nom sinon d'user de chantage.

Bouchet refusa et se disposait à se marier avec une demoiselle du pays qui à Félicie Pruvost lui tira coup sonne de revolver. Transférée dans l'asiles de Saint-Omer, elle fut acquittée.

Mais au cours de l'instruction, elle avait voulu l'avortement pratiqué sur elle et les voyes devant les juges d'Amiens, qui renvoient l'instruction close en 1894 par une ordonnance de non-lieu.

Leroy, commissaire de police à Trouville, remarié avec la veuve d'un ancien notaire, fut mis en état d'arrestation ainsi que la veuve Delmont, sage-femme à Paris.

Tous trois viennent de comparaître devant le jury de la Somme.

Leroy a bénéficié d'un verdict d'acquittement.

Quant à Félicie Pruvost, elle a été condamnée à un an de prison. La veuve Delmont a été condamnée à 2 ans de prison.

Les débats commencés à 11 heures du matin, ont pris fin à trois heures du matin.

Gazette des Théâtres

La première d'une « Dette de Jeunesse » au Gymnase

On a joué, jeudi soir, sur le théâtre du Gymnase une pièce nouvelle en trois actes de M. Georges Ancel intitulée : *Une dette de Jeunesse*.

L'hilarité en a été calme sonnante, mais il n'est pas défendu aux auteurs d'essayer de traiter la question des enfants naturel, même après M. Alexandre Dumas fils.

Il s'est donc, mais sans succès, fait une pauvre jeune fille abandonnée par son amant, lorsqu'elle ressent les premiers symptômes de la maternité.

Cette jeune fille s'appelle Madeleine Nanteuil et son rôle est d'Hode intéressant.

Il faut dire toutefois que cette abandonnée du sauveur n'est pas aussi laide qu'on le pourrait supposer, car il ignorait, lorsqu'il partit pour Saint-Domingue, que Madeleine était sa fille.

La fin que l'on est convenu d'appeler intéressante.

Les années se sont passé s. Madeleine a un fils, Maurice, qui est devenu grand, beau, et qui rêve de conquêtes galantes. Mais aussi d'opinions sociales, de théories, les enfants naturels.

Il s'éprend follement d'une adorable jeune fille, Jane Sévrier qui, d'abord indifférente à son égard, lui sauve une vie, et, lorsqu'il partit pour Saint-Domingue, il ne lui dit pas qu'il est le frère de Madeleine.

Jane Sévrier qui est un peu inconsidérée et femme, sans la rivalité instinctive d'un étranger, se sent un dépit, une jalousie, et, lorsque Madeleine, qui est son ami, Claude Brunier, c'est, sans qu'il en doute, d'abord, sur propre pire.

Les deux rivaux vont sur le terrain et Maurice est sur le point d'en tuer son adversaire, lorsque Madeleine apprend à ce dernier qu'il est celui qu'elle avait pu tuer.

Il ne restait plus qu'à s'effacer devant ses amis. C'est ce qu'il fait expiant, par le sacrifice à son bonheur, la faute qu'il avait eu vis-à-vis de son enfant, dont il ignorait l'existence même.

Résumé ainsi en quelques lignes l'action peut paraître d'une certaine simplicité ; et, à la vérité, grâce aux préparations ingénieuses de l'auteur, elle prend de l'ampleur et un grand intérêt rapide dès les trois actes de M. Georges Ancel.

Une Dette de Jeunesse a été fort bien accueilli du public du Gymnase et sera probablement le succès cherché depuis longtemps.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand-Théâtre de Roubaix. — *Hérodiade.* — L'audition d'Hérodiade est peut-être la plus belle représentation lyrique que nous ayons eu cette saison.

Et pourtant un changement malencontreux, car si par l'indisposition de Mme Priwt a enlevé à Mme Darguisonne le rôle de Salomé, rapaz sur Mme Dumont, dont le dévouement est entier très appréciable, mais n'est pas toujours à la hauteur de la tâche qu'elle veut bien assumer.

Mme Dumont s'est chargée du rôle d'Hérodiade et y a recueilli un franc et légitime succès.

Un orfiéé à qui les ovations n'ont pas été ménagées par le public, c'est M. Auer (Hérode) : comédien consciencieux, dont la voix bien posée dans sa puissance métallique s'assoupit aux nuances de la partition. Il a composé son personnage d'excellente façon. Son grand air du 1me acte « Vision fugitive » a eu les honneurs du bis.

M. Cassel nous a présenté un « Jean » de belle envergure.

Le rôle de Phanuel a trouvé un bon interprète en M. Lavallée.

Quant à M. Vauthier il nous a présenté un Vitellius imposant par sa haute stature qui se prête bien au caractère du rôle.

Rendons hommage aux chœurs qui se sont bien comportés ; le chœur des Romains a été enlevé avec brio et puissance.

Et en passant félicitons l'orchestre d'avoir su un peu modérer sa puissance ; c'est un compliment qu'à la représentation du Barbier nous ne lui avons pas adressé, car il avait ce soir la malheureuse faiblesse les interprètes.

De très jolis ballets ont été donnés, surtout celui de la sée, qui a valu un franc succès à Mmes Pautre et Partizel.

LIONEL.

Concert de l'Association symphonique. — L'Association symphonique donnera le dimanche 28 janvier, à 2 heures, à la salle des Fêtes, une Matinée musicale, (en dehors de l'abonnement des membres honoraires), avec le concours de Mme Lambert Foubert, 1er prix du Conservatoire de Lille, professeur de chant aux écoles académiques de Tourcoing.

L'orchestre sous la direction de M. Albert Manuel ; le piano tenu par M. Paul Stupuy.

Le concert sera terminé à 5 heures 3/4.

Prix des places : 3 fr. ; 1 fr. et 0.50 c.

La revue « Zut, j'y vais ! » au Théâtre des Variétés à Lille

Tous les journaux locaux constatent l'immense succès remporté sur la scène du Théâtre des Variétés par la revue de fin d'année de nos collaborateurs Legrillère et Assoignon.

Voici quelques extraits des articles qu'ils consacrent à la première représentation de cette pièce.

De l'Echo du Nord :

La première représentation de la revue de nos confrères, MM. Legrillère-Beaurtre et Paul Assoignon : *Zut ! J'y vais !* a eu lieu avant-hier soir, au Théâtre des Variétés et a obtenu un réel succès.

Gaîté, pétillement trousseur, pleine de verve et d'esprit, la revue fait défiler devant nos yeux, dans une succession de scènes enlevées avec brio, tous les événements de l'année depuis l'arrivée des deux russes jusqu'à la pose des conduits électriques dans les rues de Lille, événtrées, pour shouter à l'opothéose, une rue de la marine traversée de trolleys, extérminant aux accents de l'*Hymne russe* et de la *Marseillaise* au milieu de l'enthousiasme général de la scène.

Certains tableaux, d'une observation satirique fort spirituelle, ont été tout particulièrement applaudis : *Les Bizarreries de la Vie de Lille*, que les auteurs ont représenté sous les traits d'un machiniste ; *le Facteur du télégraphe*, qui est parvenu à obtenir un mariage entre *Mademoiselle Eclairage* (le *Lille*, la *Question des gaux*, etc., qui ont été traités avec une ironie très savoureuse et spirituelle.

Mentionnons encore le ballet de la neige, dansé par sept danseuses dans un décor très original.

La mise en scène fait honneur au régisseur, M. Maurice Legrès, qui l'a réglée avec un réel goût.

Et pour tout dire d'un mot, l'accueil que la revue a reçu hier soir, après avant-hier donne la certitude qu'elle tiendra longtemps l'affiche.

C. B.

Du Réveil du Nord :

La première de *Zut, j'y vais !* de la revue de nos confrères Legrillère-Beaurtre et Assoignon a obtenu, hier, aux Variétés, un succès vif.

Très spirituelle, très bien montée, agrémentée d'une charmante musique de M. Ruy, cette revue comme les précédentes, a pour très bien recueilli du public lillois ; les bravos et les rappels qui ont salué les auteurs et artistes, ne permettent guère de douter de ce fait.

Il serait trop long d'énumérer tous ces tableaux d'une observation si fine, si mordante et d'autant vidangé de tous les employés des Postes, les « Lauréates des rues de Lille », les « chansonnier Brunet », etc., etc... Tout cela d'un trait et d'un très amusant.

Le « Ballet de neige » a du plus gracieux effet, a été vivement applaudi.

Enfin la « Fête à bord » est le morceau porté tous les suffrages.

Du Courrier :

On a beaucoup ri et applaudi une pièce spirituelle et bien interprétée.

Nos confrères MM. Legrillère et Assoignon auteurs de *Zut ! Jy vais !* ont obtenu un succès qui dépasse encore celui des revues jouées les saisons précédentes.

La place nous manque aujourd'hui pour citer toutes les scènes amusantes, tous les tableaux désopilants.

Les tours médecins qui vont à la recherche de Cornélius Hors, armés de gigantesques clysos, étaient des plus drôles.

Nous reviendrons sur tout cela car la *Revue* est destinée à tenir pendant longtemps l'affiche aux Variétés.

Le corps de ballet, composé de charmantes danseuses, ne doit pas être oublié ; les décors et la scène sur la neige s'étant fort gracieux.

Ainsi qu'aux principaux artistes, au compère, à la commère, à la grassouillette poulette du Palais Romain, nous adressons nos plus sincères félicitations aux auteurs qui ont remporté hier soir un véritable triomphe.

Zut j'y vais ! disait le spectateur en entrant, mais *Vrai, j'y retournerai* répétait-il en sortant.

P. S. Un avait vaguement annoncé pour la première, une manifestation hostile organisée par certains membres du *Royal Gommeux* ; il n'en a rien été, tout s'est passé avec calme.

W.

Etat civil de Roubaix

Du 12 janvier

Naissances. — Gaston Poitrey, rue Ste-Elisabeth 21 — Simon Honoré, rue Longue-Haies 320 — Jeanne Bunel, 5-a Hélène fort, Pressé 5 — Louis Bisop, Grand'Rue, 2, P. Jesse 5 — Palmyre Rous, rue Lavarrière 6, Bernard 3 — Germaine Honoré, rue Ste-Thérèse 11 — Charles Jonas, 5 ans, rue Thérèse Durire, rue St-Roch 5 — Arthur Tessoé, rue Lannoy 4, Dufermont 3.

Décès. — Sophie Noël, 68 ans, rue Longues-Haies 177 — Louis Vangansen, 2 ans 1/2, rue Napoléon, Gravelines 5 — Eugène Moulart, 25 ans, rue Pasde 30 — Adèle Dumont, Pressé 5 — Louis bise 23 — Charles Bodart, 52 ans, rue du Fort 10 — Henri Crétaux, 78 ans, rue St Laurent 6 — Christine Rodeset, veuve, rue Longue-Chemise 13 — Hy Justina Peaber, 23 ans, rue 34 Trichon 46 — Eugène Verhest, 9 mois, Jan, Barbe-d'Or 19 — Alfred Monsart, 2 ans, rue Pournal, Hôtel-Dieu — Jeanne Domonchel, veuve de la Peiche fort Sion — Claude Petit, 70 ans, rue de l'Industrie 8 — Léonie Leuy, 74 ans, hospice civil.

Etat-civil de Tourcoing

Du 12 janvier

Naissances. — Herman Verschoure, rue Moulin Fagot — Madeleine Brugneaux, rue de Mouveaux — Eugénie Wattel, rue du Gand — Germaine Lévesque, rue Moulin Fagot — Sidonie Delcroix, rue du Jambon.

Décès. — Ferd nand Dubus, 74 ans 9 mois, hospice général — Pauline Lemon, 51 ans 6 mois, ménagère, rue Fin de la Guerre — Marie Van Aventerode, 68 ans 6 mois, rue des Champs — Sophie Deschamps, 79 ans 5 mois, rue Duniot — Célestine Dansaie, 73 ans, place Thiers — Adèle Coupez, 17 ans, domicile, rue Cité-Rouge — Jean-Louis Duilliard, 5 mois, rue Auber.

Etat-civil d'Hem

du 1er au 15 janvier 1894

Naissances. — Albert et Albertine Loos, rue Poivrée.

Décès. — Jeanne Jasson, 1 mois — Arthur Respet, 2 ans — Pierre Friant, 5 ans — François Vanpeymbroeck, 9 mois.

Mariages. — Aurore Jules Delmet, 25 ans, tisserand et Blanche Joyeux, 25 ans, journalier.

Publications de Mariages. — Entre : Constantin Michiels, 24 ans, ébéniste à Sedan et Carlos Willaumez, 28 ans, tisserand et Sophie Deflemmez, 27 ans, journalière.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés en tous temps, sans faculté de revente à des conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide des ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Versement. Coupons on.
Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES
Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 Janvier 1894.

Les Rentes françaises ont été un peu agitées. La 3 0/0 a débuté ferme à 98 15, a fléchi à 98 et s'est relevée à 98 10.

La 4 1/2 reprend à 105.

L'Italien est meilleur aujourd'hui ; on l'inscrit à 76 65, en reprenant de 10 cent.

Le groupe des Sociétés de crédit montre toujours de bonnes dispositions.

La Banque de France cote 4,100.

Le Crédit Foncier passe de 1,022 50 à 1,025.

Les Obligations foncières et communales ont eu des demandes actives, notamment les Obligations foncières 3 0/0 de 100 francs, emprunt de 1885.

Le Comptoir national d'Escompte a fait un saut à 502 50, à la suite de l'annonce du paiement, à partir du 31 janvier d'un acompte de 12 50 sur le dividende de 1893.

Le Crédit Lyonnais, à 778 75, consolide l'avance de 10 cent. qu'elle a eu jeudi.

La Société Générale reste sans mouvement, à 466.

L'action des Immeubles de France se négocie à 440.

Transactions suivies sur la Part Panin-Cauchois.

L'Obligation des Chemins économiques cote 409.

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE
COMPTOIR DE CHANGE, FONDÉ EN 1879
Siège Social :
LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis
Succursales :
ROUBAIX : 6, rue de la Gare. — LILLE-WAZEMMES : Rue Gambetta, 1ter.
Achat et Vente à forfait de tous titres de négociation courante. Argent contre titres.
Vente de toutes Obligations à lots avant le tirage avec engagement de les racheter dans les cinq jours qui suivent le tirage, moyennant une commission variant suivant le montant des lots.
Ordres en bourses de Paris, Roubaix, Lille, Bruxelles.
Paiement d'coupons, transferts, conversions, renouvellement de feuilles de coupons.
Vérification des listes de tirages.
Renseignements.
Aux tarifs les plus réduits.

BOURSE DE LILLE
du 12 janvier 1894
Extraits (Villes et départements
Lille 1895, obl. 500, 505
Roubaix-Tourcoing, rembs. 50 fr. et 15 ans, 47.
Fonds et Fonds-Fonciers
Trélières et Foncière du Nord, a. 1000 fr. le p. 1000 fr.
CHARBONNAGES (Actions)
Anzin la 1/10 de dosier, 4500 — Bully-Grenay la 1/6 sixième, 2075 — Carvin, a 500 1, p., 525 — Courrières la dixième, 3697,50 — Crespin, a 500 principal de la maison, 30 — Hourchin, a 500 fr. 4605 — Ostricourt, a 500 fr., 603.
OBLIGATIONS DIVERSES
Drocourt 85, rembs. 4 500, 515.

BOURSE DE BROXELLES

Emp. 2 1/2, a.t.	102 90	Brux. lib. 1893.	106 —
— 2 1/2, t.	103 55	Nat. lib. 1893.	—
— sér. III.	102 90	Ostende 5 pr.	31 —
— 3.	101 35	— 1877 4.	—
— 4 1/2.	—	— 1887 3.	—
Annuités 4 1/2.	—	Tournai 1874.	—
— 4.	111 75	Gand 1868.	113 50
— 3.	100 50	Gand 1889.	104 25
Cr. cons. 4 1/2.	118 —	Liège 1873.	104 75
— 4.	113 —	— 1887.	—
— 3 pr. 1853.	—	— 1889.	—
— 3 pr. 1862.	106 75	Anvers 1874.	—
Anvers 1887 lib.	164 37	— 1887.	—
Anv. libéré 1887.	—	— 1889.	104 —

CONSEILS PRATIQUE

Pour Garnir

Aux personnes qui travaillent de la tête : M. Wilson fils du docteur, a une série de recherches qui lui ont prouvé, dit-il, que la façon de dormir qui procure le plus rapidement et la plus sûrement le repos intellectuel est d'avoir la tête aussi basse que les pieds, ce à quoi on arrive très vite en supprimant d'abord les oreillers, puis en les mettant sous ses pieds. Cette attitude fait, paraît-il d'ailleurs vertir curative merveilleuse, et les états mentiques et nerveux, voire même les varices, le rein flottant, les maladies du poumon au début, etc., s'en trouvaient fort bien.

Bonhomme FRANKLIN.

CARTES DE VISITES
Sur Bristol 1f.45
Sur Bristol supérieur ..... 2f. » »
Voir spécimens à la 4e page
Maladies de la Vessie
Gravelle, Calculs, Pierre, Cystites, Prostatites, Catarrhes, Rétrécissements, Incontinence d'urine, Rétention, Coulures, Impuissance, Douleurs, Fatigues, Faiblesses, Vertiges, Maux de tête, Insomnies, Douleurs des reins, etc., guéris par les Pilules du Docteur ROCHER
Le flacon 3f. 15 et 6 flacons 17f. Le flacon 3f. 15 et 6 flacons 17f.
Pour se guérir en quelque sorte de son mal, lire une brochure du docteur ROCHER, 2 timbres. Vente : Lille, Bouchet, 1, rue Jean-Bart ; Roubaix, Bouchet, 1, rue Pierre-Motte.
SUPPRESSION d'une INFIRMITÉ
LA HERNIE
Il n'est rien de plus incommode qu'un bandage dont le ressort d'acier vous martyrise les reins dans tous vos mouvements. On est gêné pour travailler, pour se baisser, pour se coucher ; c'est donc rendre un grand service aux personnes blessées, que de leur indiquer un moyen tout nouveau de supprimer ce bandage qui les gêne et de se guérir. Il suffit de s'adresser à M. Solémone-Bérthon, membre de la Société de Médecine de France, au MANS, qui envoie la méthode cachetée contre un timbre de 15 centimes. 1901
Maison POUGET
7, rue St-Jacques
TOURCOING
Mise en vente de plus de dix milliers Parapluies de la plus grande fraîcheur et des derniers modèles. Tel que le mignon Parapluie aiguille sur manche en or vendu à 6 francs, et trois francs seulement. Voilà les principes de la maison.
Parapluies noirs et de couleurs, depuis 4 fr. 50 ; Parapluies d'enfants, depuis 3 fr. 75.
La Maison reçoit volontiers les parapluies achetés ailleurs.
Grand choix de draperie, Fantaisie et Anglaises à des prix défiant toute concurrence.
GUERISON RADICALE
des Maladies Secrètes **PEAU**
et des Maladies de la Poitrine, Asthmes, Toux, Bronchites, Rhumes, Tuberculose, Maladies Vénériennes
M. VANDENDRIESSCHE
MÉDECIN-PHARMACIEN
LILLE, 3, Place du Théâtre, LILLE
Pommade Antiherpétique
pour dartres, eczémas, démangeaisons, 2 fr. 25 le pot ; 2 fr. 25 par mandat-poste
Consultations GRATUITES
1 les jours, de 9 à 5 h. et dimanches
ASTHME SUPPRESSION CERTAINE
avec gratis et franco mode d'emploi et notice explicative
Bonheur FRANKLIN
Dépêches Télégraphiques de Paris
Paris, 13 Janvier
Dépêches françaises de Paris
Le Paris coûte 4 fr. 50 ; 2 fr. 25 ; 1 fr. 25 ; 0 fr. 75
Dépêches allemandes de Paris
Janvier 13 0/0 ; février 422 0/0 ; mars 455 0/0 ; avril 437 0/0 ; mai 450 0/0 ; juin 446 0/0 ; juillet 450 0/0 ; août 447 0/0 ; septembre 447 0/0 ; octobre 450 0/0 ; novembre 457 0/0 ; décembre 450 0/0.
Valeurs 255 0/0 allemandes.
Marché calme.

Bourse commerciale de Paris

Parisien 13 marque

	Dur.	Clair	Gros	Clair
Courant	14 25	15 10	M.-A.	25 25
Fév.	14 65	15 50	A mai	25 50

Marque Cortell (clôture) : 19 —

Sucre

Courant	21 —	20 00	M.-A.	21 85
Fév.	21 15	21 10	A mai	21 80

Sucre

Courant	14 50	14 75	M.-A.	15 —
Fév.	14 —	14 25	A mai	15 —

Sucres Disponibles

Cour ut	37 50			37 62
Janvier	37 50			37 37
4 de mars	37 00			37 00
6 de mai	37 75			37 50
Roux 88°				34 61
Raffins	111 —	à	112 —	

Alcools

Courant	35 80			
Février	35 50			35 35
Mars-Avril	35 75			35 35
4 chauds	36 75			36 75
Disponible	35 —			

Huile de Colza

Courant	54 50	54 75	Courant	47 —
Fév.	55 —	55 25	Fév.	48 50
M.-A.	55 25	55 50	M.-A.	48 50
4 mai	55 —	54 75	4 mai	48 —

Huile de Lin

Courant	47 —	48 —		
Fév.	48 50	48 25		
M.-A.	48 50	48 50		
4 mai	48 —	49 —		

Eglise Doctorale & S.
Sa supériorité sur les autres